

Lo Publiaire

Sant Bazzelenc



Nous voici arrivés aux portes de l'été. Le long hiver qui n'en finissait plus de durer a enfin été vaincu. Mais, jusqu'à son dernier souffle, il aura essayé d'avoir le mot de la fin .. Son ultime victoire, il la remporta, sournoisement, une nuit de printemps. Sa tactique, bien connue pourtant, a encore surpris l'adversaire. Il avait fait mine de battre en retraite. Et les innocents bourgeons, avides de soleil et de douceur, se sont dépêchés de pointer leur nez dehors. Confiants, après cette première sortie à l'air libre, ils ont prévenu tous leurs semblables que le danger des froidures tardives était écarté. Hélas, le piège a bien fonctionné. Quand tout ce petit monde ne s'y attendait plus, une dernière salve de gelée fut envoyée dans la nature. Au matin, le spectacle était bien triste : vignes blessées, agriculteurs consternés. Sans radio, sans télé, comme au temps des anciens, la nouvelle se répandit dans le village : "les vendanges seront vite faites cette année", entendait-on dire par les uns et les autres.

Espérons, pour ceux qui vivent encore du travail de la terre, que le mal n'aura pas été aussi grave que prévu ; que l'été atténuera les plaies de l'hiver.

L'été, mot magique pour bon nombre d'entre-nous ; l'été, qui nous fait le cadeau de si longues soirées, est enfin là. Avec lui, un autre rythme de vie se construit, plus détendu, plus convivial. Les rues s'animent, le village semble renaître. Les "estivants" arrivent, mais aussi des natifs du village qui, travaillant loin, reviennent au pays pour les fameux congés. A tous, souhaitons la bienvenue. Ils vont découvrir un bord de rivière habilement mis en valeur et un St-Bauzille fleuri. Cet effort pour améliorer le cadre de vie ne peut être que loué : qu'il se poursuive ainsi, pour le bien de tous et sans viser nécessairement la "rentabilité". Car, si dans les années 60-70, les "constructeurs de banlieues" avaient fait de l'environnement une priorité, peut-être, aujourd'hui, ne verrait-on pas cette explosion de violence aux quatre coins de l'hexagone.

Patrick DOL,

- SOMMAIRE -

- 2 - Editorial
- 3 - Safari à la ROUBIADE
- 4 - Une entreprise qui bouge
- 6 - Le nouveau tympan de l'église
- 7 - Séduits par SAINT BAUZILLE
- 8 - Ouvrez la cage aux oiseaux
- Mots croisés
- 9 - Coupures de journaux de 1937 et 1956 -
- 11 - La grotte des Demoiselles
- 12 - Le bon vieux temps
- 14 - Filatures H. BERTRAND
- 15 - Parlons pétanque
- 16 - Récompenses sportives
- 17 - Vie municipale
- 24 - Recettes
- 25 - Association "LO RAJOL"
- 26 - Des vieux et des jeunes
- 27 - Permanence médicale
- Etat civil

LO PUBLIAIRE SAINT BAUZELENC
Association sans but lucratif (loi de 1901)

Gérant responsable :
Mr Jean SUZANNE rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Avis : Les associations ainsi que toutes personnes désireuses de passer un article ou une annonce dans le prochain numéro du publiaire sont invités à nous communiquer leurs textes avant le 15 Septembre 91.

Merci ! ...

Parrution N° 23 Octobre 1991

Vous aiderez l'association en adressant vos dons à :

" LO PUBLIAIRE SAINT BAUZELENC "
CCP N° 25278 X MONTPELLIER

Il était 20 heures, ce 8 mai 1991, la famille s'est réunie chez moi autour d'une bouteille de pastis, les dernières nouvelles du village sont commentées avec humour, l'heure est au calme, nous sommes bien.

Brusquement, la porte d'entrée est ébranlée par de nombreux coups. Je n'attends personne. Un peu alarmé, j'ouvre. L'apparition d'un de mes amis en costume sombre et cravate n'est pas pour me rassurer : je pense au pire mais il m'assène d'emblée : "un sanglier de trente kilos dans le Rieutord" !

Après un silence dû à la surprise, "tu plaisantes" m'écriai-je. A peine ai-je dit ces mots qu'il insiste : "vite, il a déjà ameuté tout le quartier, impossible de l'attraper, on m'a même posé la question "c'est à vous ça ?".

Sans réfléchir, nous sortons les fusils, les balles. C'était la mobilisation générale, le danger nous frôlait, un sanglier de trente kilos à nos portes, un jour de 8 mai, un comble. La dure réalité nous fait retomber sur terre, cette zone est une réserve, la chasse est fermée, nous déposons les armes, c'est le 8 mai ! Et nous nous contentons de faire une battue des taillis et des vignes environnantes. C'est un échec, le sanglier fuit le bruit de bottes et de culasses.

Le lendemain matin, je sors, comme d'habitude, mon chien du chenil, un braque allemand de deux ans. Normalement, il fait le tour du jardin, humant les émanations des lapins qui ont gambadé toute la nuit tout en arrosant copieusement tous mes arbres.

Mais là, la truffe au vent, il fonce directement vers le Rieutord et saute d'un seul bond la clôture haute de un mètre cinquante.

Je me précipite à l'extérieur pour tenter de le récupérer.

Et en effet, je vois ce sanglier. Il faut déjà diviser par deux son poids, disons quinze kilos, mais qu'il est noir ! Noir corbeau, vif comme la poudre. Dès qu'il fait mine de partir, mon chien le poursuit, mais dès que ce sanglier sent le souffle de mon chien sur ses arrières, il se retourne et fonce sur lui ; celui-ci, apeuré, fait volte-face, devenant la victime, poursuivie par une bête deux fois plus petite que lui.

Je parviens à récupérer mon chien. Le sanglier s'est enfui un peu plus haut dans le fourré. Je pense en être débarrassé et qu'il a rejoint ses pairs au plus profond des bois.

Le lendemain, le vendredi donc, je suis au bureau. Dans la matinée, je reçois un coup de fil affolé de ma femme : "le sanglier est de retour, que faut-il faire ?", après mûre réflexion "enferme le chien, préviens un responsable de la chasse au sanglier" "mais qui ?", le premier nom qui me vint à l'esprit est René Causse. Au téléphone, il émet déjà un doute "un sanglier qui reste trois jours au même endroit et qui se promène de jour, bizarre". Une cliente s'écrie alors : "deux cochons de la montagne, tout noirs se sont échappés de l'élevage de la Plage".

De trente kilos à quinze, voilà maintenant que du statut de sanglier il passe à celui de cochon. Accordez-nous encore la désignation de cochon des montagnes voire sauvage pour sauver notre face de chasseurs plus que chevronnés.

Trêve de plaisanterie, il faut prévenir les propriétaires.

C'est alors que commence le SAFARI à la Roubiade, avec huit personnes munies de filets et de deux chiens de chasse. Mais ce cochon, quel sportif ! Il possède naturellement l'art de l'esquive et du contre-pied. Il met tout ce petit monde en échec, un chien même, qui n'avait pas couru depuis le début de l'année fait une crise cardiaque, mais soigné par son maître, il en réchappe.

A un moment quelqu'un crie : "je le vois le cochon, il est allongé, il n'en peut plus (lui aussi frappé par un infarctus peut-être) ?"

Enfin, il va l'attraper, tout le monde se relève, ce n'est pas trop tôt. A peine a-t-il posé les mains sur la bête que celle-ci, comme électrisée, fait un bond et malgré un plongeon digne d'un véritable gardien de but, s'enfuit et file vers le fourré.

Depuis, la chasse est terminée, le cochon a épuisé hommes et bêtes. Et à l'heure où j'écris ces lignes, il est toujours dans les parages où ses propriétaires lui amènent des graines. Ils pensent louer une carabine avec une seringue hypodermique pour l'endormir, le prochain article sera peut-être "DAKTARI" à la Roubiade !

Jacques DEFLEUR

M . G . P .
UNE ENTREPRISE QUI BOUGE

Si l'on vous demande, à brûle-pourpoint, quelles sont les productions industrielles de la commune de St-Bauzille de Putois, beaucoup penseront, pour le passé, à l'élevage du ver à soie et au tissage de la soie qui en découle. Mais cette industrie, très populaire et très florissante jadis, a aujourd'hui presque disparu de la région.

Pour le présent, la question restera sans réponse. Les jeunes qui veulent exercer un métier ne trouvent pas d'emploi ici pour la plupart ou dans des conditions très souvent médiocres dont il faudra parler dans ce journal.

Pourtant, il existe quelques entreprises qui marchent bien, soit dans un secteur classique (Menuiserie POISSON), soit dans d'autres secteurs plus particuliers (le polissage des métaux, les antennes paraboliques, la Mécanique de Précision, etc...).

C'est de l'une d'elles, la M.G.P. (Mécanique Générale et de Tôlerie de Précision) dont nous vous parlerons aujourd'hui.

Située en bordure du Chemin Neuf et dans le Chemin des Ballats, cette usine occupe environ 1000 m² et emploie 35 personnes ! Le parc à machines dont elle dispose est impressionnant pour un village comme St-Bauzille et ces machines sont utilisées par un personnel spécialisé pour produire du matériel d'un haut niveau technique pour l'Aéronautique, l'Informatique, les Télécommunications, l'Electricité, le secteur alimentaire, le matériel médical, etc... Parmi les principaux clients, citons IBM (Montpellier, Bordeaux et Espagne), l'Aérospatiale (notamment de Marignane),

Intertechnique (Région Parisienne), Bull (Belfort), C.I.T. ALCATEL, Télémécanique, THOMSON, etc...

Tous ces clients sont extrêmement exigeants, très sévères sur la précision (MGP travaille au 100ème de millimètre), la qualité (ses soudeurs font un stage de formation et de recyclage d'une semaine

et passent un examen tous les ans devant l'Institut National de la Soudure) et les délais qui doivent impérativement être tenus pour respecter leur propre planning.

Parmi d'autres entreprises de toutes tailles de ce secteur mécanique, le propre de la M.G.P. est d'être à la fois compétente dans les procédés de fabrication, de traitement, de contrôle, de savoir répondre aux exigences, parfois sophistiquées, de leur clientèle un peu spéciale, outillée correctement (les machines sont neuves et maintenues au niveau des derniers progrès techniques), pourvue d'un personnel technique à la hauteur de ces exigences, tout en ayant un certain degré de polyvalence, c'est-à-dire non strictement limitée à l'une ou l'autre des techniques spéciales mises en jeu.

Le Publiairé a demandé à Alain DUVAL, attaché de direction, qui l'a reçu, comment il est possible de recruter à St-Bauzille de Putois un pareil ensemble de professionnels qualifiés capable de constituer une entreprise de ce genre. Il s'agit là d'un compromis entre le désir de faire un travail intéressant et motivant, étayé par des études ou une formation professionnelle sérieuses, et interne, et celui de vivre dans une région agréable, en dehors du stress des grandes villes ou de leurs banlieues. Retrouver la nature et le calme en sortant du travail, donner plein de temps et d'énergie à la famille, aux loisirs, et moins aux transports, ça compte aussi. C'est sans doute ce que pensent les dirigeants et employés de MGP qui y travaillent depuis 7 à 8 ans en moyenne, 16 ans pour certains.

Ainsi, difficulté de trouver du personnel qualifié dans la région pour un chef d'entreprise d'une part, difficulté de trouver un emploi pour des travailleurs qualifiés d'autre part, trouvent, dans la MGP, une solution satisfaisante pour les uns et les autres.

Un mot sur l'organisation du travail qui s'articule autour de 3 pôles : Préparation, Fabrication, Contrôle.

- la préparation consiste à prévoir les gammes, les modes opératoires, l'ordre des opérations d'usinage, à réunir le matériel nécessaire, matières premières, visserie, bois, plastiques, métal, etc...

- le chef d'atelier distribue ensuite les matériaux, le matériel et le travail entre les responsables des diverses spécialités : faisage, tournage, tôlerie, etc... et suit la fabrication.

- Le "responsable du contrôle" exerce ce contrôle tout au long de la fabrication jusqu'à la finition, notamment en ce qui concerne les dimensions (précisions des cotes), la dureté, la qualité (soudure), etc...

- Interviennent enfin, les responsables du stockage et de l'expédition.

La M.G.P. est une SARL (Société à Responsabilité Limitée) au capital social de 150 000 F, fondée avec beaucoup de difficultés et d'enthousiasme, il y a 15 ans, par Roger DUVAL. La direction, aujourd'hui, est assurée par Madame VEYRIER, gérante, Monsieur Claude DUVAL, directeur technique et Monsieur Alain DUVAL, attaché de direction.

Le chiffre d'affaire annuel est de 11 millions de francs (1990). Le personnel est régi par la Convention Collective Métaux de la région. Il élit deux délégués du personnel chaque année. Il dispose d'un réfectoire. Les horaires de travail sont :

7 h 00 - 12 h 00,
13 h 30 - 17 h 30
et 7 h 00 - 12 h le vendredi.

Notons que la M.G.P. a été choisie par le Ministère de l'Industrie pour figurer parmi les 50 exemples de P.M.E. (Petites et Moyennes Entreprises) sur le plan de la qualité et de l'organisation.

Le récent agrandissement de ses locaux décidé par la Municipalité qui en est propriétaire va dans le sens de l'amélioration continue recherchée par cette entreprise modèle.

Un accueil extrêmement sympathique a été réservé par M. Alain DUVAL au représentant du Publiâire (lui-même ancien de l'Aérospatiale). Il lui a donné une foule d'informations sur le mode de fonctionnement de l'entreprise, le type de relations (bonnes) avec fournisseurs et clients, avec le personnel, avec la population et les autorités locales, avec les structures économiques régionales dans

lesquelles la M.G.P. est remarquablement intégrée. Un numéro tout entier du Publiâire aurait à peine suffi à en rendre compte.

Au nom des St-Bauzillois, le Publiâire se croit autorisé à dire merci à la M.G.P., merci de lui fournir des emplois dans une spécialité qui n'est pas prête de péricliter, merci d'exister, tout simplement, telle qu'elle est.

D'autres articles suivront, dans les numéros suivants, sur d'autres acteurs de la vie active à St-Bauzille de Putois. D'ores et déjà nous sommes à la disposition de tous ceux qui désirent que l'on parle ici de ce qu'ils font et de ce qu'ils veulent faire.

Jean SUZANNE,

ACTUALITE BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale vient de s'enrichir de 130 ouvrages grâce à la générosité de Mme OBELEMBIA, St-Bauzilloise depuis de nombreuses années et infirmière à la Clinique St-Louis à Ganges. Admise à la retraite sous peu elle a tenu à faire ce don avant de quitter notre village. Ces livres à l'état neuf, reliés, sont de genres très variés, historiques, romans, biographies, nouveautés. Nous sommes en train de les répertorier et ils seront à la disposition des lecteurs à la rentrée 91.

Que Madame OBELEMBIA en soit vivement remerciée !

Les responsables de la bibliothèque,

Geneviève BONNATERRE,
Josette THEROND.

A PROPOS DU NOUVEAU TYMPAN
de L'EGLISE DE ST-BAUZILLE

(Un entretien du Publiâiré avec son auteur)

L.P - L'église de St-Bauzille est ornée, depuis Mai 91, d'un tympan que beaucoup de St-Bauzillois trouvent beau. Vous en êtes l'auteur. Pourriez-vous nous dire comment ça s'est déclanché ?

J.S - Un jour, Didier, le curé de la paroisse, faisait part devant moi de son regret de voir le tympan de l'église vide (l'espace inscrit dans l'arc de cercle au-dessus de la porte d'entrée). Il y a eu une sculpture, jadis, probablement, comme en témoignent encore quelques ferrures. Je lui ai dit, "je ne suis pas sculpteur, mais si tu veux, je peux essayer de réaliser un panneau peint". Et j'ai demandé au maire (la mairie est propriétaire de l'église et du presbytère) s'il était d'accord et s'il acceptait de payer les fournitures nécessaires (support en fibro-ciment et peinture) et de faire installer le panneau par le personnel communal.

L.P - Le principe étant acquis, comment l'affaire a-t-elle commencé ?

J.S - Muni de l'accord municipal, je me suis mis au travail. Didier et quelques personnes consultées m'ont suggéré de représenter le Christ avec, devant lui, St-Baudille muni de la hache et de la palme, symboles de son martyr pour la foi, au milieu des St-Bauzillois. Antoine Gisalberti et Rémy Martial ont d'abord taillé un demi-cercle dans une plaque, à la disqueuse, et ce n'était pas évident. Puis, ils l'ont apporté dans mon atelier.

L.P - Qu'est-ce que vous aviez dans la tête devant ce panneau encore vierge ?

J.S. - L'exécution du tableau m'a pris quelques semaines de travail discontinu. Je voulais réaliser un visage de Christ qui soit beau, mais pas mièvre ; dont le regard exprime son amour pour les hommes ; un St-Baudille militant de sa foi, fort et actif, une foule qui soit un peuple et non une masse, c'est-à-dire variée, composée de vieux et de jeunes, de gens attachés aux traditions et de non-conformistes, de mères de familles et de motards, de papés et de "skin-head", etc... Le tout dans un décor qui soit celui de notre localité, avec le rocher de la Croix de St-Mécisse d'un côté, et la grand'rue aux façades alternativement baignées de lumière chaude ou d'ombre rafraichissante, quelques toits roses du village et son clocher caractéristique. Il a fallu faire et refaire plusieurs fois avant d'obtenir un résultat acceptable.

L.P - Comment avez-vous vécu ce travail ? Comme un service à rendre, un amusement, une fantaisie ?

J.S - Bien sûr, je n'ai pas eu souvent l'occasion de réaliser une oeuvre destinée au public et c'est quelque chose de passionnant. Mais en plus, il fallait que ça traduise un message de fraternité et de foi. J'ai essayé d'y mettre le meilleur de moi-même.

L.P - En définitive, qui est l'auteur de ce tympan ? Le croyant, l'artiste ou le militant ?

J.S - Un peu tout ça à la fois, bien sûr. On a beau porter plusieurs casquettes, on n'a qu'une tête et qu'un coeur.

L.P - L'installation du panneau achevé, a-t-elle posé des problèmes ?

J.S - Oh oui ! Antoine et Rémy en savent quelque chose. Le panneau était très lourd et très fragile. Et pour faciliter les choses, une fois présenté sur la façade, il ne coïncidait

pas avec son logement malgré les mesures prises tout au début. Il a fallu le redescendre, et le retailler de quelques millimètres sur tout son pourtour, sans l'abîmer, puis le reposer et le fixer, à plusieurs mètres du sol, en équilibre sur une échelle. Ils en ont "bavé".

L.P - Quelle a été la réaction de la population ?

J.S - Très favorable, et j'ai été très touché par tous ceux qui ont tenu à me dire personnellement ce qu'ils en pensaient. La petite cérémonie-apéritif d'inauguration à l'occasion de la St-Baudille (que Didier et la paroisse ont organisée) était très sympathique. Le Conseil Municipal et le personnel communal y étaient invités. On a regretté l'absence du Maire ou au moins d'un adjoint qu'il aurait mandaté. Sa présence aurait encouragé l'expression artistique dans le village et le rapprochement entre St-Bauzillois de diverses tendances. Ce qui avait été le cas pour l'inauguration de la fresque de la salle polyvalente en 1988.

L.P - Quel sens général donnez-vous à cette réalisation ?

J.S - Il ne faut pas en exagérer l'importance, bien sûr ! Mais je suis heureux d'avoir contribué à une certaine recherche esthétique qui ne soit pas limitée à un petit groupe d'initiés, mais qui touche tout le monde et d'avoir pu exprimer visuellement le sentiment et les aspirations de beaucoup de mes concitoyens.

L.P - Accepteriez-vous de poursuivre dans cette voie ?

J.S - Absolument. Je suis prêt à envisager d'autres opérations d'embellissement du village dans le domaine qui est le mien et avec d'autres personnes si possibles, si cela correspond à une attente des St-Bauzillois.

Que la France est belle ! Nous l'avons parcourue au fil des vacances, des Alpes aux Pyrénées, de la Bretagne à la Côte d'Azur, d'Alsace au Massif Central. Nous nous sommes émerveillés de ses paysages superbes, de ses neiges éternelles, de son ciel bleu ou gris, et puis, un été, nous sommes arrivés à St-Bauzille... pour un mois...

Dès le lendemain matin, sac au dos, nous sommes montés par la draille après le pont de Sérody et lorsqu'après une marche facile, parfumée d'aspérée, bruisante d'insectes inconnus, de papillons et de cigales, nous avons contemplé le Village, j'ai éprouvé une émotion à laquelle je n'étais pas préparée, comme si, en cet instant, j'avais trouvé ce que nous cherchions inconsciemment depuis des années, notre coin de paradis, ce petit rêve caché depuis l'enfance, et qui se réalisait peut-être... ce lieu où nous devions vivre et mourir un jour dans la paix de notre âge... Les cris des enfants me firent sursauter : ils avaient trouvé deux fossiles, ils étaient ravis.

Pendant un mois, nous avons essayé de découvrir le "principal réservé aux touristes," nous avons parlé aux gens du village, acheté beaucoup de livres sur la région, et décidé de revenir l'année suivante. Depuis 1978, nous nous sommes définitivement fixés. Nous avons alors pris nos vacances hors saison (hors touristes !). Nous avons rencontré des mamés et des papés qui nous ont parlé durant des heures de leur village et de leur vie laborieuse. Nous avons appris de tous, jeunes et moins jeunes, Marie-Louise, Christiane, Marie-Jeanne, Thérèse, Angeli, Jacques, Charles, Claude, André, Marcel, tant et tant de choses sur une qualité de vie que nous "les étrangers venant du nord" (pas si au nord que cela, nous habitons un petit village bourguignon !) ignorions.

Nous savons bien que nous resterons les "gens d'ailleurs", ce qui est normal, nous avons aussi nos origines, mais nous remercions tous ceux qui, lorsque nous attendons chez notre médecin, nous parlent avec grande gentillesse, ceux qui, chez le boulanger, boucher, pharmacien, nous sourient, nous disent "bonjour" au détour d'une promenade. A tous, merci de partager avec nous un peu de votre St-Bauzille.

"OUVREZ, OUVREZ LA CAGE
AUX OISEAUX..."

Bien sûr que vos merveilleux amis au plumage multicolore, votre oeuvre en somme ! sont très heureux dans leurs cages dorées... J'aime aussi les oiseaux, ils volent si joliment dans mon jardin.

Je vous ai sacrifié un prunier (et ses prunes) à vous, petites mésanges qui vous partagez si gaiement pains de semoule et bourgeons à fleurs... et vous, mes préférés, effrontés piafs, pour éviter les nids dans mes gouttières, je vous ai confectionné de jolies boîtes.

Ce matin de février, Monsieur Piaf, les yeux cernés de noir, la plume lustrée, fait sa cour. Le mariage eut lieu dans l'intimité, je n'y fus pas conviée... mais, dans les premiers soleils, le couple vint s'installer dans la boîte. Il y a un petit problème : Madame rentre très facilement dans son appartement, mais Monsieur, un peu fort, doit faire de gros efforts pour passer. Alors, j'ai révisé l'architecture de ce logis !! Ravis, mes amis en ont commencé l'aménagement. Monsieur cherche herbes, plumes, mais Madame est très exigeante, elle rejette ce qui lui déplaît, et épouse au caractère difficile, dispute, donne des coups d'ailes et de bec à ce malheureux qui attend patiemment que l'orage s'apaise... Comme il raison ! Car ils s'aiment, ils s'aiment tant qu'il faut une présence continue au nid. Des petits vont naître. La famille n'est pas nombreuse... heureusement pour les parents, qui n'en finissent pas de nourrir ces deux petits becs jaunes qui réclament, réclament... Puis le plus courageux des deux oisillons s'envole, les parents grondent, poussent, tirent pour faire sortir le second qui refuse obstinément...

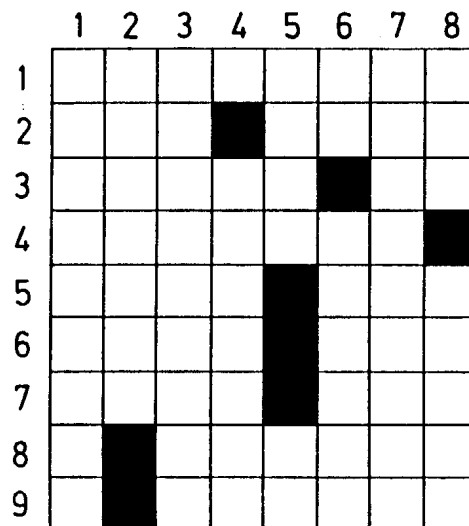
Et ce matin, dans le petit bassin où chaque jour toute une famille de pies vient prendre son bain, j'ai trouvé un petit moineau mort, noyé, à demi-dévoré... J'en ai eu du chagrin.

Yvonnique LECLERCQ,

MOTS CROISES

Ces mots croisés ont été réalisés et vous sont proposés par C. LECAM.

La lère personne de St-Bauzille ou d'Agonès qui nous adressera la solution juste de ces mots croisés aura droit à une récompense offerte par "Lo Publiâire".



HORIZONTAL -

- Habitants d'une ville de la Haute Vallée de l'Hérault.
- Ville de Carnaval - Drogue purgative d'Asie et d'Afrique.
- Puits naturel dans notre région - Initiales avant le nom d'un grand homme de foi, ou malheureusement d'un grand homme d'effroi, naguère.
- Ne restent pas.
- Lettres d'un mot célèbre d'Archimède - Initiales d'une organisation secrète dissoute.
- Plus d'un train sont passés sur lui... - Dans le nom d'un maire bien connu...
- Elle peut être de serrure pour un menuisier ou de maison pour un maçon.
- Ca brille, mais c'est du toc...

VERTICAL -

- Saoulerais.
- Domine les Cévennes.
- Nous le fîmes pour celui qui eut faim.
- Répandant sa culture ou de la confiture...
- Bien pratique pour un boucher. - Sur une automobile à Istanbul ou Ankara.
- Début d'une oeuvre - S'amusera lors d'un mariage.
- Pas vraiment tranquilles !
- Qui lui appartient - Pas vraiment les habitations d'un prince, plutôt celles des cochons.

Petite annonce

A VENDRE

Superbe salle à manger + grande glace de même style + 4 chaises et 2 fauteuils - 1 buffet bas + 1 table de télévision avec bar + 1 porte revue + guéridon + 1 panier à fruits le tout en rotin - Parfait état.

URGENT tél: 67 73 78 91

Animaux : un marché florissant

A LORS que les pouvoirs publics se posent nombre de questions pour savoir si les Français peuvent supporter une partie du coût de leurs dépenses de santé, ces mêmes Français dépensent des milliards pour leurs animaux.

En effet, plus de 1 500 millions de francs sont déboursés tous les ans en assurances diverses, dont les deux tiers pour une couverture des risques maladie-accident.

Chats et chiens sont de ce fait de mieux en mieux soignés. En Ile-de-France, le nombre de cabinets vétérinaires a triplé en vingt ans. On compte quarante cliniques pour animaux, ouvertes de jour comme de nuit, des ambulances animalières, et même des centres de kinésithérapie pour chiens et chats font peu à peu leur apparition.

Certaines bêtes sont même garanties en cas de décès de leur maître. Le capital est alors versé au bénéficiaire du contrat, qui aura pour tâche de s'occuper de l'animal.

A cette somme s'ajoute chaque année un milliard de francs pour l'achat d'animaux, un autre milliard pour le toilettage et les accessoires, et enfin plus de sept milliards pour les nourrir.

**Le Quotidien du
Pharmacien**

Voici la reproduction de deux coupures du journal "Le Travailleur du LANGUEDOC" que nous a communiqué Madame VIGNERON pour nos lecteurs. L'une date de 1937 et nous parle de la fête d'ouverture du camp de vacances des "Lutins CEVENOLS" qui ouvrira le 11 Juillet de cette année 1937. L'autre est du 14 Janvier 1956 et ébauche le portrait d'un Saint BAUZILLOIS que les plus âgés d'entre nous ont dû connaître.

Militant ouvrier de la première heure

LOUIS DESHONS

de Saint-Bauzille-du-Putois

a 83 ans

*Il est toujours
à son poste de combat*



DANS toutes les cellules, sections, les communistes ont fêté avec joie le 35^{ème} anniversaire du Parti communiste français.

La cellule de Saint-Bauzille-du-Putois est fière d'avoir parmi ses membres un vieux militant qui, durant 35 années, a lutté pour faire triompher la politique de notre Parti c'est le camarade **Louis Deshons**.

Louis Deshons est né le 23 novembre 1873. Membre de la Fédération autonome de l'Hérault, il adhéra à la III^{ème} Internationale dès la connaissance de la motion de Marcel Cachin, au Congrès de Tours.

Fidèle au socialisme, notre camarade accueillit avec joie la grande victoire du prolétariat russe. Avec un dévouement sans borne, il s'est consacré à l'émancipation de la classe ouvrière.

Pendant l'époque de « l'homme au couteau entre les dents », Louis Deshons fut un de ceux que l'on montrait du doigt. Dans le canton de Ganges, ils étaient peu nombreux, six camarades ; lors des élections de Roy-Baulieu, à une réunion publique, Louis Deshons eut une jambe cassée.

Combien nous aimons entendre les récits de ses luttes ! Il fallait être courageux pour résister

à toutes ces épreuves. Très souvent, il manifesta dans les rues de Ganges avec Raoul Calas et Cantobre, et les chiens aboyaient sur leur passage.

Adhérent depuis sa fondation au Syndicat C.G.T., il fut un militant irréprochable. Quatre personnes seulement, dans le village, étaient à cette époque le 1er mai, Fête des Travailleurs ; c'était Deshons, Baudouin, Bresson et Serody. En parlant d'eux, les gens du village, qui ne comprenaient pas encore, disaient : « A qui lous faignants ».

Pendant vingt ans, il travailla à la Bonneterie des Elfes. Il aida à créer la cellule d'entreprise en 1953. Très estimé de tous les ouvriers, lors de son départ de l'usine, un cadeau lui fut offert, accompagné d'un livre : « L'Histoire du Mouvement ouvrier », signé par tout le personnel.

Toujours jeune, même au seuil de ses 83 ans, il assiste régulièrement aux réunions de cellule, prend même des tâches, jamais le dernier, il a collecté, pour la souscription électorale, la somme de 900 francs.

Telle est la vie d'un vieux militant de notre Parti ; les jeunes de la cellule de Saint-Bauzille-du-Putois continueront dans la section de Ganges l'œuvre de Deshons.

Le Camp de Vacances et l'Auberge de Jeunesse des « Lutins Cévenols »

La Fédération nationale des Jeunes laïques et républicaines qui a créé déjà des camps de vacances dans la forêt de Compiègne, dans l'île de Ré, dans les Pyrénées-Orientales, dans les Vosges, dans le Lotret et à Sète, ne pouvait que profiter de l'occasion qui lui était offerte de créer, encore dans l'Hérault, un nouveau camp en montagne.

Grâce au concours de la Fédération de l'Hérault, un camp et une auberge sont installés et vont fonctionner à partir du 11 juillet 1937.

Dans le nord du département, dans ce canton de Ganges qui compte tant de merveilles géographiques, en avant de l'étroit défilé bordé de falaises marmoréennes où le petit fleuve cévenol se creuse un lit féérique, s'ouvre comme une fraîche oasis, la vallée au centre de laquelle s'étale le gros bourg de Saint-Bauzille-de-Putois.

Des cimes proches ou lointaines bornent la vue : La Séranne, à l'Ouest, dont le point culminant au Roc Blanc est à 943 mètres ; les Garrigues, au Sud, vers l'Hortus et le Saint-Loup ; le massif de l'Aigoual, au Nord, dont la cime neigeuse brille dans le ciel à 1567 mètres d'altitude.

L'Hérault est né sur ces pentes grandioses d'où il dévale comme un torrent, écumant sur les roc à travers lesquels il se creuse parfois de fabuleux canons. Lassé de sa lutte incessante contre les durs calcaires, durant sa course entre la vieille cité de Ganges qui fut Agaticum, et Saint-Bauzille-la rivière court maintenant paisible et gracieuse sur des lits de graviers et de sable fin. Sur les côteaux, des oliviers mettent leur parure argentée et dans la villedée, la vigne et le mûrier marient leurs éclatants feuillages.

C'est au pied de ces roches monumentales qui ferment la vallée et montent la garde, sentinelles avancées, à l'entrée des gorges de l'Hérault, que se trouvent le camp et l'auberge de jeunesse édifiés.

Quel plus merveilleux endroit pouvait-on trouver pour des enfants qui ont besoin de lumière et d'air pur !

Quelle contrée plus riche en merveilles touristiques aurait-on pu choisir ! Le camp est au bas de cette falaise au flanc de laquelle les siècles ont creusé un admirable joyau : la Grotte des Demoiselles.

L'on peut se baigner dans ces eaux cristallines qui chantent sur les cailloux, on goûte la fraîcheur et le calme dans ces gorges profondes dont les roches gigantesques se découpent curieusement sur le ciel. L'on peut boire à ces sources jaillissantes qui grondent tout le long de l'Hérault et si fraîches qu'à peine peut-on y tenir la main !

Mais si cela peut agréer davantage l'on peut aussi courir à travers la garrigue parfumée de thym, de sauge et

de laurier, excursionner vers les nids d'aigles voisins de Montoulieu, de Brisac ou de St-Guilhem-le-Desert. Les avens et les grottes, les dolmens et les ruines attireront parfois ! N'est-on pas aussi à quelques kilomètres à peine des sources de la Vis, du cirque incomparable de Navacelles et du gouffre de Bramabiau ?

Tel est le site qui entoure le camp des « Lutins Cévenols ».

LE CAMP

Installé dans une immense bâtisse qui fut une usine à chaux, le camp doit recevoir cette année une centaine d'enfants, fillettes et garçons.

Pour le premier pavillon, on a utilisé l'ancien bâtiment qui servait jadis à préparer la chaux éteinte et dont il ne restait que les murailles, construites solidement. Ses dimensions, 25 mètres de long sur 15 de large, ont permis d'y installer une cuisine spacieuse, le local de la dépense, la chambre du cuisinier, un grand réfectoire et l'un des dortoirs. Largement ouvert au sud sur la grande cour bien abrité au nord d'un accès facile, ce pavillon sera l'un des plus beaux du camp, car il est question de construire plus tard, d'autres pavillons.

Dans l'immense bâtisse où se trouvaient jadis les machines, trois autres constructions sont aménagées. Adossées à la partie principale de l'ancienne usine elles serviront : la partie centrale, à la Direction, les ailes à l'infirmerie et à la salle d'attente. Situé face à l'entrée de l'établissement, ombragé par les hauts platanes qui bordent la route ce deuxième pavillon est placé de manière à rendre la surveillance générale extrêmement facile ; il s'ouvre sur la cour principale où les campeurs pourront s'ébattre et jouer. Reste enfin la partie principale de l'usine, qui borde la route sur une longue distance et compte trois étages. Le quart de ce bâtiment a été couvert d'une solide toiture et l'intérieur a été aménagé de façon à pouvoir y loger le dortoir des fillettes, la salle de récréation, les chambres et la cuisine de l'auberge de la jeunesse.

LES FÊTES DE DIMANCHE

Pour compléter le programme des fêtes qui se dérouleront dimanche, disons tout de suite qu'une voiture de la société des Flèche-cars stationnera devant de Café de l'Esplanade pour transporter à St-Bauzille-de-Putois les personnes qui participeront à ces fêtes et qui n'ont pas d'autres moyens de transport. Le départ aura lieu à 9 heures précises. Le retour s'effectuera vers 19 heures.

Les billets pour l'entrée dans le camp et pour la visite de la Grotte des Demoiselles seront distribués à St-Bauzille-de-Putois.

Petite histoire de
LA GROTTTE DES DEMOISELLES

Le plateau du Thaurac est percé de nombreuses cavités, dont la grotte des Demoiselles est la plus vaste et la plus riche en concrétions. Elle s'ouvre, à 3.70 mètres d'altitude, par un aven en forme d'entonnoir, sur des chambres, galeries et, surtout, une immense salle de 120 mètres de long, 86 mètres de large et 52 mètres de haut. La paroi de la falaise sud du Thaurac surplombe, de ses 83 mètres, l'entrée actuelle de la grotte.

Mise à part la présence d'une faune cavernicole, pratiquement aucune trace d'occupation animale ou humaine n'ont été retrouvées ; ce qui n'a donc jamais donné lieu à des fouilles archéologiques.

Bien que l'aven fût certainement connu depuis des temps très reculés, ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle qu'une véritable exploration fut entreprise.

La première mention officielle date du 7 juin 1780.

Ce jour-là, un petit groupe, mené par le sieur LONJON, juge des gabelles, et son fils, curé à St-Bauzille, tenta l'aventure. Cependant, après une heure de marche d'approche par de rudes sentiers, ces pionniers, chargés de cordes, d'échelles, de flambeaux, de provisions, ne firent qu'une ébauche de reconnaissance dans la partie située sous l'ouverture naturelle, sans pénétrer plus profond dans la grande salle.

Néanmoins, la saisissante beauté du specta-

cle leur donna envie d'aller plus loin : ils décidèrent donc de préparer, sans tarder, une seconde expédition, mieux équipée en hommes et en matériels. Et le 15 juillet de la même année, quatre notables, accompagnés de paysans et de domestiques, réussirent à explorer, pour la première fois, une partie de la grande salle.

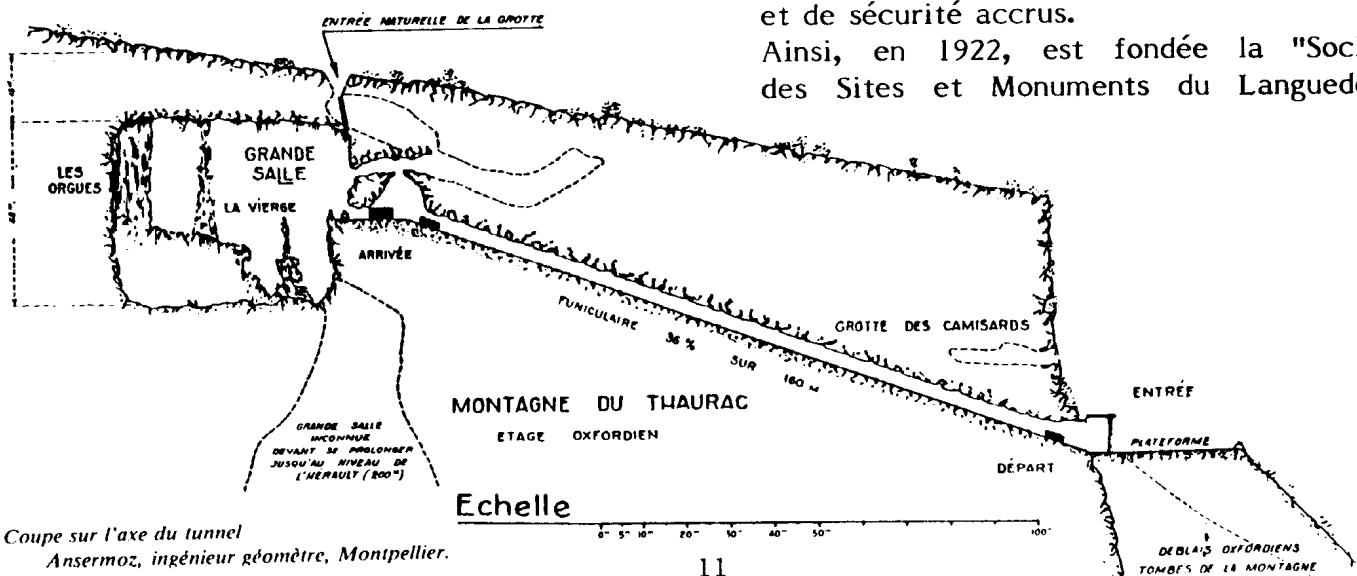
D'après le curé LONJON, une relation de cet événement aurait été présentée à l'Académie de Lyon, puis publiée et consignée dans l'Encyclopédie.

La route ainsi ouverte, le goût du pittoresque et du dépaysement, vont provoquer au XIXe siècle, dans les milieux intellectuels et bourgeois, un véritable engouement pour le "tourisme sportif". De nombreuses expéditions se succéderont, très souvent conduites par les membres de la famille CHANSON qui furent des guides appréciés par "ces messieurs en costume", téméraires touristes, visiteurs de cavernes et amateurs de sensations fortes.

A la fin du XIXe siècle, la grotte sera l'objet d'une exploration méthodique par Edouard Alfred MARTEL. Il effectuera plusieurs campagnes de recherches à partir de 1884, en compagnie d'autres pionniers de la spéléologie (dont Armand Viré, découvreur de "l'aven Armand"). Ce n'est qu'en 1897, qu'il atteint le fond de la grotte (- 90 mètres) et mesure la hauteur de la grande salle.

Au début du XXe siècle, l'augmentation des visiteurs va conduire les responsables à envisager les aménagements qui permettront l'ouverture de la grotte à un large public, dans des conditions de confort et de sécurité accrues.

Ainsi, en 1922, est fondée la "Société des Sites et Monuments du Languedoc",



sous la présidence du Vicomte Hugues de Rodez de Benavent et de messieurs Lubac et de Grully ; société qui va contribuer efficacement à la mise en oeuvre de travaux de grande envergure. Le percement d'une entrée artificielle au pied de la paroi du Thaurac, et l'accès à la partie centrale de la grotte par un chemin de fer électrique, circulant dans un tunnel de 160 mètres de long à très forte pente (36 %), sont les éléments les plus spectaculaires de ces vastes travaux. C'est en 1931 qu'eut lieu l'inauguration de l'ouverture au grand public.

Après MARTEL, deux autres campagnes furent entreprises pour essayer de découvrir de nouveaux réseaux :

- l'une, en 1930, dirigée par Robert de JOLY, ne donnant aucun résultat.
- L'autre, au début des années 1970, organisée par le Groupe Spéléologique de l'Université de Montpellier (GSUM). Celle-ci permit la découverte d'un puits de 15 mètres faisant suite à la grande salle. De là, après désobstruction de l'accès, plusieurs galeries et salles nouvelles ont été inventoriées.

Mais le mystère a perdu de son intensité. Le magique s'est évanoui pour laisser place au rationnel. Le spéléologue n'est plus confronté qu'à d'ordinaires problèmes techniques ou scientifiques.

Plus de fantastique, ni d'envoûtements : les fées sont en chômage ! Les demoiselles de la légende sont désormais parties, ne laissant derrière elles que la réalité : puits et chatières, gouffres et éboulis, calcaire aux formes stalagmitiques sculptées par l'érosion de l'eau.

Et pourtant, il paraît que certains soirs d'orage, au moment où le dernier guide éteint les derniers projecteurs, d'étranges bruits viennent troubler le silence des ténèbres profondes...

Patrick DOL, juin 91,

P.S. - Rappelons que les habitants de St-Bauzille de Putois bénéficient d'entrées à demi-tarif pour la visite des grottes, à titre personnel.

LE BON VIEUX TEMPS

—

Régulièrement le passé est évoqué dans les pages du "Publiaïré", soit par les récits des plus anciens du village, soit par des enquêtes visant à retrouver un métier, ou, plus généralement, la façon de vivre de nos ancêtres.

Chaque événement relaté, chaque tranche de vie provoque une émotion, un attendrissement souvent teinté de nostalgie, voire de regret : "c'était le bon vieux temps" !

Mais ce "vieux temps" était-il aussi bon qu'on le croit ?

La mémoire, individuelle ou collective, nous joue des tours. Elle trie subtilement parmi la masse des souvenirs, pour ne garder au premier plan que les meilleurs. Le temps qui passe atténue les drames et les peines. Et notre époque, en quête d'idéal, se tourne volontiers vers le proche passé dans l'espoir d'effacer "le mal de vivre" qui l'étreint.

Et pourtant, notre début de siècle n'était pas exempt de douleurs et de déchirements. Le paysan, écrasé de travail, pour un maigre revenu, n'avait pas l'existence bucolique qu'on lui prête aujourd'hui. Tôt levé, tard couché, il était obligé de parcourir, à pied, de grandes distances pour aller labourer, semer, moissonner de petits lopins de terre, durement gagnés sur la colline, dans les endroits les plus inaccessibles. Peu de repos, pas de congés, pas de loisirs si ce n'est la fréquentation du "bistrot" le dimanche. A la merci des intempéries (sècheresse, inondations, gelées), il ne pouvait prétendre à aucune indemnité, aucune assurance, aucune aide de l'Etat. La maladie était une hantise : pas de couverture sociale ; se soigner était un luxe que la plupart ne pouvaient

se payer. Seuls les gros propriétaires, exploitateurs des plus pauvres, avaient les moyens de faire venir le médecin quand le besoin s'en faisait sentir.

Les conditions d'habitation, relativement sommaires, ne permettaient pas d'avoir des règles d'hygiène très rigoureuses. Pas de contraception ; les femmes, soumises à l'autorité maritale, démunies du droit de vote, s'usaient prématurément au labeur, subissant de nombreuses grossesses et accouchant dans les conditions les plus sommaires. La mortalité infantile était fort élevée : seuls les mieux constitués résistaient. Il y a à peine un siècle on en était encore, pratiquement, à la sélection naturelle !

L'ouvrier était logé à la même enseigne. Pas d'assurance maladie, aucun syndicat pour le défendre. Le patron, maître absolu, avait tous les droits : travail supplémentaire, humiliation, renvoi. Le chômage était une tragédie. L'absence du salaire signifiait la privation de nourriture, les dettes chez les commerçants, le loyer impayé et, bientôt, la mise à la porte par le propriétaire, prélude à la désintégration totale de la famille.

Ouvriers et paysans, il fallait travailler, travailler, travailler jusqu'à la limite de ses forces. Alors seulement, sonnait l'heure de la retraite. Non pas de la retraite loisir, de la retraite plaisir d'aujourd'hui ; mais plutôt une triste période, de vie au ralenti, d'attente mélancolique avant l'ultime étape.

Les enfants n'échappaient pas à ce système d'injustice sociale organisée. Leur scolarité terminée, souvent irrégulière, toujours écourtée, ils plongeaient brutalement, dès l'âge de 12 ans, dans le difficile monde du travail. L'avenir, pour les plus humbles, ne leur permettait pas, malgré d'éventuelles dispositions, d'espérer une situation meilleure que celle de leurs

parents.

La vie coulait ainsi, d'une génération à l'autre, acceptée avec une sorte de fatalité.

Bien sûr, il y avait des moments heureux, bien sûr tout n'était pas noir : de la même manière qu'il y a des moments heureux dans les plus pauvres bidonvilles d'Amérique du Sud.

Des enfants jouent, des hommes rient, des femmes chantent, même dans ces lieux sordides classés au hit-parade de la misère du monde. Quand il n'a plus assez d'énergie pour se révolter, l'homme, pour survivre, s'adapte aux situations les plus difficiles.

Mais depuis toujours, certains, dotés d'une exceptionnelle force morale, ont refusé leur condition et se sont battus pour changer l'ordre établi.

Ainsi, peu à peu, la vie matérielle s'est-elle améliorée, des lois nouvelles ont-elles donné à chacun les droits qui, jusqu'alors, leur étaient interdits. Plus de liberté, plus de confort, plus d'aisance financière ; pas à pas l'édifice s'est construit pour le bien de tous.

Certes, à l'aube du III^e millénaire, il serait illusoire de croire que l'homme a enfin trouvé le bonheur. D'injustices locales, de difficultés nationales, on est maintenant passé à des problèmes planétaires. Le progrès, s'il apporte un "mieux" dans le domaine particulier où il s'exerce, engendre aussi des maux nouveaux dans des secteurs que l'on n'imaginait pas.

A nous, générations du proche XXI^e siècle, de répondre aux nouvelles questions qui se posent, de mettre fin aux inquiétudes qui naissent ; non pas en se plongeant dans une contemplation attendrie du passé, mais en se tournant résolument vers l'avenir pour y puiser les idées neuves qui nous manquent.

Patrick DOL, Juin 91,



RÈGLEMENT

pour les fileuses logées



REGLEMENT

pour les fileuses logées (avant 1914)

Article 1 - Les fileuses doivent obéissance et soumission aux personnes chargées de les surveiller, tant à la maison qu'à la filature.

Article 2 - Au premier coup de sirène, c'est-à-dire à 5 heures 1/2 du matin, les fileuses devront se lever et procéder à leur toilette, afin d'arriver à la filature cinq minutes avant le commencement du travail, c'est-à-dire à 6 heures précises.

Article 3 - Il est expressément défendu de manger ou de garder des comestibles dans le dortoir, qui doit être tenu dans un état de propreté absolu. Toutes les semaines, deux ouvrières seront désignées, à tour de rôle par la surveillante, pour balayer les locaux et vider les eaux sales.

Article 4 - Les fenêtres des dortoirs devront être tenues ouvertes pendant la journée ; les lits seront découverts pour permettre l'aération de la literie jusqu'à 8 heures du matin.

Article 5 - Pendant le repos du matin, de 8 à 9 heures, chaque ouvrière devra faire son propre lit, et secouer avec soin les draps et couvertures.

Article 6 - Pendant les repos, les ouvrières peuvent se promener et se distraire dans la cour attenante à leur logement ; elles ne doivent aller en ville que pour faire les achats qui leur sont indispensables, après en avoir obtenu l'autorisation de leur surveillante.

Article 7 - Il est absolument défendu d'aller en ville le soir sous aucun prétexte.

La porte de la maison donnant sur la rue sera fermée à 6 heures l'hiver, à 8 heures l'été, celles donnant sur la cour à 8 heures l'hiver, à 9 heures l'été. Celles qui, après les heures indiquées, iraient en ville sans autorisation préalable de M. le Directeur, seraient congédiées et perdraient leur droit au voyage aller et retour.

Article 8 - Conformément à l'article 7 ci-dessus, seraient aussi renvoyées les ouvrières qui se feraient remarquer par une tenue et une conduite peu convenables.

Article 9 - Après 9 heures du soir les fenêtres seront fermées tant au dortoir qu'au réfectoire et les ouvrières devront être couchées et garder le silence.

Article 10 - Les ouvrières doivent assister aux offices le dimanche et les jours fériés.

Article 11 - Toute infraction au nouveau règlement sera sévèrement réprimée soit par une amende, une corvée supplémentaire ou l'exclusion.

NOTE - Les filatures embauchaient des jeunes filles dans toutes les Cévennes. Elles payaient les déplacements. A partir de 1904, les horaires de travail furent les suivants :

6 h à 8 h
"Petit-déjeuner"
9 h à 13 h
Déjeuner
14 h à 18 h

soit 10 heures de travail par jour

—

Dans la trilogie de Marcel PAGNOL que tous les français connaissent par coeur pour l'avoir vue et revue plusieurs fois à la télévision, se trouve une des plus acharnées parties de pétanque où l'on peut voir le tramway à Marseille, arrêté dans son trajet pour laisser "caner" un point aux joueurs des deux camps. Cette scène burlesque ne peut se produire dans notre village où ce moyen de locomotion n'existe pas, mais où il existe une Société de Pétanque qui a plus de cinquante années d'existence. Elle a pour nom "La Joyeuse Pétanque St-Bauzilloise". Elle a été fondée en 1938, lorsque la petite boule a commencé à supplanter celle du jeu lyonnais, dans notre village, où pourtant il y avait d'excellents joueurs de cadre. Les boules de pétanque appartenaient aux cafetiers, il fallait se hâter d'aller puiser dans la caisse pour avoir la même paire, lorsque la caisse était vide, il fallait attendre que les boules soient ramenées pour pouvoir jouer à son tour. La pétanque avait lieu sur la place du Christ, terrain idéal pour ce jeu avec ses inégalités. Les parties étaient parfois perturbées, lorsque les cars départementaux viraient sur la place déplaçant les boules. Il est même arrivé que quelques-unes soient emportées entre les roues jumelées. L'été, la pétanque se poursuivait parfois jusqu'à minuit sous les lampes municipales et aussi devant les cafés. Ce jeu évoluant les joueurs commencèrent à acheter leur paire de boules car on pratiquait en triplettes. La société fut restructurée en 1945. La pétanque battait son plein. Chaque jour, il y avait de nombreuses parties, les équipes rivalisant, cela donnant lieu à des empoignades de qualité où la verve des joueurs ne manquait pas de sel, parfois un peu gros. Que n'a-t-on pas entendu aussi au sujet des boules "farcies". Le public, nombreux à l'époque, prenait un grand plaisir au déroulement des parties se permettant, à l'occasion, des conseils ou des critiques dont certaines très réputées, avec des joueurs de renom, entre autres Ranel, Vedel, Montagné, Bassier, etc... Les parties finales se jouaient tard

dans la nuit devant une haie de spectateurs. Une certaine saison, la place du Christ fut le théâtre d'une exhibition de tir avec la famille Schaltz dit "Le Chef", père du champion actuel Passo. Le changement de terrain de jeu transféré au Jardin Public que l'on appelait ainsi, donna lieu à des protestations de la part des pétanqueurs et ce jeu perdit pas mal des pratiquants ainsi que des spectateurs assidus. Il faut le dire les pétanqueurs aiment qu'il y ait un peu de galerie autour d'eux. Le changement de place n'était distant que de deux cents mètres, mais il s'agissait d'une question d'ambiance certainement. La pétanque a tout de même continué son chemin au jardin public. Les joueurs ne sortent leurs boules qu'au printemps et les mettent au repos fin octobre. L'hiver ne les inspire pas, les retraités ont fait un essai non concluant. La pétanque est quand même assez vivante en cours de saison. Elle donne lieu à des parties intéressées et à des discussions sur l'intérêt des parties, sans oublier les discussions sur les bancs. Finalement, malgré la "chine" et les "chinoiseries", tout se passe dans la bonne humeur. Un petit groupe de bénévoles anime la société, organisant des concours, qui, s'ils n'amènent plus de nombreuses équipes, permettent à nos champions locaux de se distinguer. Il en est un qui se distingue particulièrement dans les grandes compétitions, étant certainement l'un des meilleurs tireurs de France : il s'agit de notre compatriote Issert Gilbert. Peu de jeunes pratiquent la pétanque, certains s'y sont mis actuellement. Comme pour le foot-ball ou d'autres sports, des animateurs seraient nécessaires pour intéresser les tout jeunes à ce jeu d'adresse et de détente. Sans oublier que ce jeu originaire de notre midi a permis le lancement de la fameuse chanson "Une partie de pétanque" chantée par Alibert et qui a fait danser toute la France. En terminant, nous souhaitons bonne continuation à la "Joyeuse Pétanque", laquelle porte bien son nom.

OLIVIER Louis,
GAIRAUD Paul,

ST-BAUZILLE DE PUTOIS RECOMPENSES SPORTIVES

Le Vendredi 14 juin à 18 heures 30 a eu lieu dans la salle polyvalente la remise de distinctions à l'Etoile Sportive et à deux de ses dirigeants par M. GAY Président de la ligue du Languedoc-Roussillon et M. Bernard CAIZERGUES représentant M. BALSAN Président du District de l'Hérault. Il s'agissait d'honorer notre club par l'attribution de la Plaquette Fédérale du Cinquantenaire, d'une médaille d'or à son Président BRESSON Henri et d'une médaille d'argent à M. PEREZ Baptiste membre du bureau depuis 1937. Cérémonie toute simple en présence de M. CAMBON Maire de St-Bauzille, du Conseil Municipal, des dirigeants, des joueurs et des amis de l'Etoile.

M. OLIVIER, secrétaire, ouvrit la séance en remerciant les instances dirigeantes de la Ligue et du District, résuma les activités de la Société, soulignant que pendant plus de quinze années l'équipe a défendu avec honneur sa place en lère division regrettant que les récompenses arrivent l'année où elle descend en catégorie inférieure. Quel paradoxe ! On aurait aimé une remise plus solennelle, mais les circonstances ne l'ont pas permis. Avant de passer la parole au Président de la Ligue, il remercie M. le Maire et son Conseil pour l'intérêt et l'aide qu'ils apportent au club St-Bauzillois. M. GAY fit part de l'attachement qu'il a pour le canton, exprima le plaisir qu'il avait de venir remettre cette plaquette fédérale du Cinquantenaire de la part de M. FOURNET-FAYARD Président de la F.F.F.A. Il félicita tous les dirigeants bénévoles et les joueurs qui ont participé à cette longue marche, demandant à la jeunesse de poursuivre l'oeuvre des aînés. M. Bernard CAIZERGUES dans une envolée oratoire empreinte d'émotion se félicita de se retrouver dans son village natal en si bonne compagnie et tout en excusant M. BALSAN, Président du District, retenu par ses obligations sportives,

renouela son attachement à son pays de naissance dans lequel il retrouvait des souvenirs vivaces lui rappelant sa jeunesse et, bien sûr, cette Etoile Sportive dont il a fait partie et à qui il a la joie de remettre lui-même les distinctions. Après la remise des récompenses, le Maire, M. CAMBON retraça l'évolution du stade municipal depuis sa création. Il fit applaudir tous ceux qui avaient oeuvré à sa réalisation et à ses aménagements, il rappela l'aide municipale actuelle, subvention, entretien du terrain de jeu. Il termina en encourageant dirigeants et joueurs à entâmer un nouveau cinquantenaire, faisant bien remarquer qu'on ne pouvait concevoir un village sans son ou ses équipe(s) de foot-ball. Cette sympathique réunion se termina par un apéritif fraternel à la santé de l'Etoile Sportive et de son avenir.

Louis OLIVIER,
Paul GAIRAUD,

PLUS BLANC QUE BLANC !

ou

La lessive à l'ancienne !

par Louis BAUDOUIN

Quand j'étais jeune, j'avais une tante qui était lavandière. Elle lavait pour les gens, elle avait un grand chaudron où il y avait un robinet. Ce chaudron était monté sur quatre pieds où l'on pouvait faire du feu, et dans ce chaudron elle mettait son linge, et dessus, de la cendre de sarments de vigne. Quand l'eau bouillait, elle avait un récipient, elle le remplissait et elle le mettait sur le linge où il y avait les cendres. Quand le linge était blanc, elle éteignait le feu et quand l'eau était froide, elle ouvrait le robinet.

VIE MUNICIPALE

Le 15 avril 1991, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

Présents :

MM. CAMBON F., CARLUY R., BORIE J., AUBIN P., ISSERT G., ROUGER P., SUZANNE J., BOURGADE L., FLOURIAC G., ISSERT M. ;
MME BRUN M., MELLE COMBET P.

Absents :

BRESSON J. (procuration à ISSERT M.).

Secrétaire de séance : Mme BRUN Michèle.

*

Le procès-verbal de séance précédente ayant été adopté, le Maire ouvre la séance de ce jour par une petite allocution dont voici le contenu ci-après :

"J'ai conscience brutalement, en nous voyant tous ici rassemblés, qu'une page de l'histoire de la mairie est en train d'être tournée, avec le départ de Monsieur Georges CICUT, pour une retraite bien méritée.

"Au nom de toute l'équipe municipale, je vous remercie Madame VALLECILLO, de vous retrouver parmi nous, et me réjouis de votre venue comme secrétaire, dans notre commune.

"C'est en effet avec une grande joie que l'équipe municipale vous accueille. Nous espérons que ce poste vous conviendra.

"Je rappelle volontiers, lorsque l'occasion m'en est donnée comme ce soir, que le travail administratif dans une Mairie est très varié.

"En effet, la Mairie, dans la mesure où elle représente le point de ralliement de tous les habitants de la Commune, est le réceptacle d'une multitude de requêtes, de problèmes à étudier, de difficultés à résoudre.

"L'extrême variété des tâches menées sous la responsabilité du secrétaire de mairie rend ce travail particulièrement original et attachant.

"Notre mairie comprend 11 employés répartis dans divers services, cela ressemble déjà à une petite ou moyenne entreprise.

"La mairie s'est modernisée par l'acquisition d'un équipement informatique, 2 micro-ordinateurs. Une nouvelle orientation vient d'être prise, sur de nouvelles bases, et des méthodes de travail différentes. "Je souhaite, Madame VALLECILLO, que votre intégration se fasse dans les meilleures conditions, et je suis convaincu que, très vite, vous prendrez l'habitude de travailler avec nous !

En terminant, le Maire présente les membres du Conseil Municipal à la nouvelle secrétaire générale, puis il aborde l'ordre du jour.

BUDGET PRIMITIF 91 -

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le budget a été examiné par la commission des finances.

Il donne ensuite lecture des sommes proposées article par article.

Le budget s'équilibre de la façon suivante :

Fonctionnement :

Dépenses : 3 705 158 F

Recettes : 3 705 158 F

Investissement :

Dépenses : 1 222 300 F

Recettes : 1 222 300 F

Le budget est adopté par 11 voix pour. Mrs ISSERT M. et BRESSON J. se sont abstenus à cause de l'augmentation des Impôts, jugée nécessaire par le Conseil Municipal pour équilibrer le budget.

QUESTIONS DIVERSES -

Création d'une salle pour les jeunes :

Une réunion avait été organisée par M. AUBIN au mois de mars à laquelle étaient invités tous les jeunes du village.

Cette réunion a permis de définir leurs besoins actuels, d'où le projet de création d'une salle qui leur serait exclusivement réservée, celle-ci serait construite près des abattoirs.

Ce programme a été inscrit au budget primitif 91 et a donc été adopté par 11 voix pour et 2 abstentions.

Taxe sur l'électricité :

Le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une délibération instaurant la taxe sur l'électricité.

Par 11 voix et 2 voix contre, le Conseil Municipal accepte la création de cette taxe.

Camping :

Le Maire expose au Conseil Municipal l'intérêt pour la commune de donner le camping en gérance pour une meilleure exploitation.

Une proposition lui a été faite par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce d'établir un bail précaire d'un an, par lequel l'intéressé s'engage à verser un loyer de 2 500 F par mois (30 000 F par an) plus une caution de 40 000 F.

Le camping sera remis au gérant dans l'état actuel, à charge pour lui de l'entretenir et d'en assurer la promotion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette gérance.

Berges de l'Hérault :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'inauguration du plan d'eau aura lieu le 29 juin 1991 en présence de Mrs SAUMADE président du Conseil Général et BLANC président du Conseil Régional. Un championnat de pêche est prévu pour le mois d'octobre.

Traversée de St-Bauzille :

A la demande de la Mairie, le Conseil Général étudie la traversée de St-Bauzille afin de trouver un aménagement global efficace de ralentissement. Enquête d'opinion en Mai 91.

Containers verres :

Les containers ont été répartis dans le village. Le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une délibération pour accepter la convention relative à la récupération du verre proposée par la Sté "Verrerie du Languedoc".

Jalonnement RD 986 :

La Direction Départementale de l'Équipement envisage le remplacement de tous les panneaux indicateurs de direction sur la RD 986 qui traverse St-Bauzille.

Le montant total de l'opération s'élève à 215 645 F et la participation de la Commune sera de 20 696 F.

Achat Fourgonnette :

La Mairie ayant fait l'acquisition d'une Renault 4 d'occasion pour des usages divers, il convient maintenant d'assurer le véhicule.

M. le Maire demande donc au Conseil Municipal de prendre une délibération l'autorisant à contracter cette assurance.

Zone d'activités économiques :

Le Maire informe le Conseil Municipal du nombre sans cesse croissant de demandes d'installation d'entreprises sur la Commune. Une discussion s'est donc établie avec la Charte Intercommunale, en vue de la création d'une Z.A.E. à laquelle seraient associées les communes voisines. Un grand nombre d'entreprises artisanales seraient concernées ; celles-ci pourraient être installées au lieu-dit "Le Frigoulet", sur un domaine de 3 ha. L'estimation de ces terrains sera faite par le Service des Domaines afin de pouvoir créer cette réserve foncière.

De même, il faut envisager la création d'un accès. Celui-ci se ferait par un rond-point à 4 branches au pont de Sérody dont le projet est actuellement étudié par le Conseil Général.

SOTEX MI :

L'acquisition de l'ancienne usine Rouvière représente actuellement une charge de 52 300 F par an, à laquelle s'ajouteront la taxe foncière et l'assurance. Ce qui représentera environ dans 15 ans un coût total de 874 500 F. Le Maire propose donc de signer un bail de location vente avec l'occupant actuel. Le prix du loyer serait de 5 500 F par mois pendant 15 ans, et la somme de 150 000 F serait versée à la fin du bail.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à condition que le bail stipule bien les conditions suivantes :

- le locataire s'engage à entretenir les locaux,
- le locataire s'engage à entretenir les emplois existants le jour de la signature, la priorité étant donnée aux personnes de St-Bauzille (prévenir la Mairie si des places se libèrent),
- la location cessera le jour où l'activité s'arrêtera.

Si toutes ces conditions sont réunies, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le bail.

ECOLE MIXTE DE M. CARAYON :

M. CARAYON avait informé la Mairie que le plafond d'un appartement était à refaire.

Plusieurs artisans ont été contactés pour établir un devis : 2 étaient retenus car équivalents. M. BIANCIOTTO est retenu pour faire ces travaux.

TAXE DE SEJOUR :

Le Comité Départemental du Tourisme fait part à toutes les communes du canton de Ganges, de la nécessité de prélever une taxe de séjour, afin d'assurer leur promotion touristique. Cette taxe sera perçue par les "loueurs" sur toutes les personnes de passage.

Elle s'élèvera à :

2 F par personne et par jour pour les hôtels,

1 F pour les enfants de moins de 10 ans,

1 F par personne et par jour dans les campings.

Le Conseil Municipal, dans sa majorité, accepte l'instauration de cette taxe.

P . O . S . :

Quelques points doivent encore être réglés avant la mise imminente à enquête publique du projet de révision du P.O.S., notamment :

- l'élargissement de la voirie communale,
- voirie transversale,
- élargissement de la voie départementale,
- emplacement du lagunage,
- résultats de l'étude eau-assainissement au lieu-dit "La Coste",
- résultats hydrologiques de la zone Nab sur la route de Montoulieu.

Une réunion de la Commission des travaux est prévue prochainement afin de les examiner.

Contrat de groupe :

M. CARLUIY signale au Conseil Municipal qu'actuellement la Mairie est assurée à Groupama pour les garanties salariales du personnel. Cette assurance individuelle est basée sur une taxe de 8 %. Le Centre de Gestion a négocié avec cette société un contrat de groupe, ce qui ramènerait le taux de cotisation à 3.60 %.

Il demande au Conseil Municipal de délibérer afin d'adhérer à ce contrat de groupe. L'adhésion est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.

FETE DU SPORT

Pour l'occasion, ST BAUZILLE a voulu célébrer cette fête nationale du sport et prouver ainsi que les sportifs sont toujours prêts à participer. Ainsi les associations ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme pour cet évènement.

On pouvait voir pour les enfants ayant participé aux C A T E, une démonstration de voltige à cheval. Quelques novices ont pu également tester leur aptitude grâce à TASHUNKA. Les petits se sont précipités pour la promenade à poney. L'Etoile Sportive a organisé un tournoi de sixte qui a mobilisé beaucoup de spectateurs et participants. Pendant ce temps, le tennis Club organisait un tournoi. Le Foyer Rural a lancé les courses à bicyclette pour les enfants et les vétérands, avec une cinquantaine de concurrents. Le Centre de Pleine Nature avait amené des canoes pour ceux qui voulaient aller sur le plan d'eau. Ceven'Eole a permis à quelques uns de faire du " gonflage " de parapente et voir de près un delta Plane. un seul sur les 22 participants qui ont décollé du Roc Blanc a pu atterrir près du plan d'eau. Le concours de pétanque a également été apprécié de beaucoup. Enfin la remise des prix par Mr Le Maire n'a oublié personne et la soirée s'est terminée joyeusement par un bal. La muni- cipalité organisatrice tient à remercier vivement toutes les associations participantes ainsi que le comité des fêtes pour son dévouement; elle remercie également la Poste de ST BAUZILLE, la BNP, et le Crédit agricole pour les lots gracieusement offerts.

Tierre Aubin

Samedi 8 Juin le théâtre "ELLE" a donné dans la salle polyvalente une représentation d'une pièce intitulée " les secrets de Calamity Jane ". Les spectateurs présents ont suivi avec beaucoup d'attention cette histoire interprétée si brillamment par les deux comédiennes et ont applaudi chaleureusement après 1 h 30 de spectacle ininterrompu.

Cette pièce étonnante de sobriété a été jouée remarquablement et nous espérons que des spectacles de cette qualité se renouvelleront à ST BAUZILLE

Le vendredi 5 Juillet la troupe du théâtre du Miroir sera à ST BAUZILLE à 21 H ,salle polyvalente pour présenter ses " exercices de style " de Raymond Queneau. Une brève histoire racontée de 99 manières différentes, mais quand les comédiens du Théâtre du Miroir en font une histoire d'espionnage entraînant leurs multiples personnages dans une enquête folle qui n'aboutit pas, tout ça à vive allure autour d'une cabine téléphonique qui se trouve là par hasard

Une bonne soirée en perspective.

Pierre Aubin

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JUIN 1991

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunions.

Tous les conseillers étaient présents.

Secrétaire de séance: Mr Gérard FLOURIAC

Le procès verbal de la séance précédente ayant été approuvé, le Maire ouvre la séance qui appelle à l'ordre du jour les questions suivantes :

BERGES DE L'HERAULT :

Le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu de l'état d'avancement des travaux, l'inauguration du plan d'eau prévue pour le 29 juin est reportée à une date ultérieure.

Ce délai va permettre de réfléchir au nom qui pourra être donné à ce plan d'eau pour mieux en assurer la promotion. Plusieurs propositions ont déjà été faites (Plan d'eau des Vigès, Plan d'eau du gravas, Plan d'eau de la liberté, Plan d'eau de la réconciliation, Plan d'eau BAUBOUIN, Le Miroir des Demoiselles) D'autres suggestions peuvent encore être faites. Elles seront examinées lors d'une prochaine réunion.

La poursuite des travaux porte sur l'aménagement paysager et sur l'aménagement urbain.

Deux devis ont été fournis par la D.D.E.

L'un de 850 000 francs pour l'aménagement paysager, l'autre de 843 000 Francs pour l'aménagement urbain animation.

Les subventions demandées ne sont pas encore toutes connues, il est donc difficile d'établir un plan de financement.

Afin de gérer au mieux les deniers de la commune, ces aménagements seront décidés sur place par l'ensemble des conseillers, qui ont pris rendez vous pour dimanche 23 juin à 11 heures sur le site.

Le championnat de pêche au moulinet, prévu du 2 au 9 octobre 1991 est maintenu.

LA D.D.A. a donné l'autorisation de surélever le seuil de 30 centimètres pour cette occasion.

PERSONNEL :

1) La cotisation de 1% solidarité ayant été retenue à tort pendant cinq ans à Monsieur Yves THEROND, il convient de lui restituer. Les calculs ont été vérifiés par Mme le Percepteur de Ganges.

Le Maire demande donc au Conseil Municipal de prendre une

délibération pour débloquer les fonds nécessaires au remboursement de cette somme.

2) le maire donne lecture d'une lettre de Mme Françoise THEROND, par laquelle celle ci demande une augmentation de son temps de service qui est actuellement de 50%. Elle souhaiterait travailler à 80%, compte tenu du fait que l'apprentissage de l'informatique qui se fait en même temps que l'accueil du public la retarde dans son travail.

Le maire propose de lui donner 2 après midi supplémentaires par semaine, ce qui passerait sa durée hebdomadaire de travail de 19 h à 25 h. Ces deux après midi pourraient lorsque l'informatique serait bien assimilée, permettre une plus grande ouverture au public.

Mr CARLUY propose comme solution transitoire que Mme THEROND fasse des heures supplémentaires (qui lui seraient payées) lorsque les besoins s'en font sentir; cette solution est adoptée à l'unanimité.

3) Mr le maire informe le conseil Municipal de la demande de cessation progressive d'activité présentée par Mr GHISALBERTI. Celui ci travaillera donc à mi temps à compter du 1^o Septembre 1991. Il faut donc prévoir son remplacement, et envisager la création d'un poste à mi temps, afin de reconstituer le temps complet.

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT:

Mr le maire donne lecture d'une lettre du Préfet par laquelle celui ci fait part de la création d'un fonds de solidarité pour le logement.

Ce fonds est destiné à apporter une aide financière aux personnes particulièrement défavorisées. Il est actuellement financé par l'Etat et le Département. De nombreux partenaires peuvent s'associer volontairement, notamment les communes. La participation serait de 2,89 frs par RMiste.

Le maire demande au conseil de se prononcer pour ou contre cette adhésion: 11 sont pour, 2 s'abstiennent.

CANOE LE MOULIN :

Mr le maire donne lecture d'une lettre de Mr ROCHE ,gérant de la S A R L EVASUD, par laquelle celui ci demande un raccordement E D F dans le cadre d'une aide départementale. Un complément d'information va être demandé.

BRISSAC:

Le maire donne lecture d'une lettre du maire de BRISSAC par laquelle celui ci demande l'autorisation d'utiliser la benne à ordures 2 demi journées par semaine.

Le conseil est favorable à ce projet à condition de louer le camion avec son chauffeur, et à condition que l'assurance garantisse tous les risques en cas d'accident sur l'autre commune. La compagnie d'assurance va donc être contactée à ce sujet. Il faudrait également qu'un employé de BRISSAC vienne remplacer

l'employé de ST BAUZILLE pendant que celui ci serait occupé dans l'autre commune.

TENNIS:

Mr AUBIN informe le conseil municipal qu'un protocole d'accord a été établi par maître MELMOUX afin de mettre un terme au litige qui oppose la Sté SPORTEN à la mairie; la Sté accepte de prendre la somme de 34 800 frs à sa charge. Cette somme sera actualisée au jour du règlement; elle représente 50% du cout de réfection. Le conseil municipal autorise la maire à signer ce protocole d'accord.

TAXE SUR LES EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES :

Le maire attire l'attention du conseil municipal sur la signalitique publicitaire à l'entrée du village (coté MONTPELLIER et au carrefour des grottes, qui se fait de façon anarchique.

Il serait bon d'harmoniser cette signalitique par un support unique d'enseignes. La quote part des intéressés reste à définir (taxe sur les emplacements publicitaires ou participation à l'achat des panneaux)

USINE ROUVIERE:

Le bail de location vente préparé par le notaire demande quelques modifications dans sa rédaction. Il convient en outre de préciser la spécificité de l'entreprise (textile) et d'inclure une clause obligatoire qui lierait la spécificité à la promesse de vente (ceci afin d'éviter qu'une entreprise trop bruyante s'installe par la suite)

ATELIER RELAIS :

Mr Fernand CAUSSE avait demandé au maire l'autorisation de prendre la parole au cours d'une interruption de séance du conseil municipal .

Celui ci reconnaît que les travaux d'isolation du cyclone ont bien diminué le bruit et demande au maire de continuer ses efforts dans ce sens là .

Il lui demande de faire appliquer les termes de la lettre du 25 Juin 1990 par laquelle il est demandé à la société ESTERE de travailler avec les fenêtres fermées. La Préfecture qui aurait été saisie par Mr CAUSSE de ce problème, demande au maire de prendre un arrêté pour que ces mesures soient respectées.

Le conseil municipal se prononce par 11 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention pour la prise de cet arrêté ;

LOCAL POUR LES JEUNES:

Mr de RODEZ accepte de louer à la mairie le garage de la place du christ pour la somme de 500 F rs par mois. Ce garage permettrait de libérer un local aux anciens abattoirs qui

pourraient ainsi être mis à la disposition des jeunes du village qui auraient alors un lieu de rencontre.
De même, le maire a évoqué la possibilité de créer une piste de danse avec estrade sur l'esplanade des berges. (à suivre)

LOGEMENT DU SECRETAIRE DE MAIRIE :

Mr CICUT sera à la retraite le 1° Juillet et devra donc libérer le logement de fonction qu'il occupe actuellement.
Mme RAMBIER Alphonsine a fait sa demande pour occuper ce logement. Le conseil municipal accepte de louer à Mme RAMBIER le logement situé av du chemin neuf pour la somme de 1 500 frs par mois, et autorise le maire à signer le bail de location.

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque sera transférée à la rentrée dans une salle disponible à l'école primaire.
De petits travaux de remise en état seront effectués pendant l'été en même temps que les écoles.
La pièce qui sera libérée par la bibliothèque sera mise à la disposition des associations.

CENTRE AERE DE GANGES:

La participation des communes pour le séjour 91 au centre aéré de GANGES a été fixé à 19 frs par jour et par enfant.
Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette participation.

PROJET GUIDICE :

Compte tenu du rapport favorable de Mme DALBARD paysagiste à GANGES, le conseil municipal accepte le projet d'implantation d'une aire de récupération et de vente de pièces d'automobiles d'occasion, présenté par Mr GUIDICE. Cette activité est cependant soumise à autorisation préfectorale. Le permis de construire ne lui sera délivré que si cette autorisation est accordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 heure 30.

LA CUISINE DE GRAND-MÈRE

En parcourant le dernier "Publiairé", je me suis étonnée d'une chose : nulle part on'y parle cuisine ! Au pays de Bocuse et de la "Mère Poulard", c'est sûrement un oubli et si vous le permettez, j'ai bien envie d'y mettre mon "grain de sel"...

Mais avant de parler "recettes", il faut que je vous présente celle qui m'a tout appris ou presque. Et elle y a eu du mérite car j'étais une élève fort distraite... Il y a tant de choses à faire en vacances ! Pauvre grand-mère. Elle me disait souvent : "ma pauvre petite, tu ne sauras jamais rien faire, je plains ton mari, (si tu en trouves un)...!!"

Je la revois encore, petite femme frêle, toujours vêtue de noir. Quarante ans plus tôt, elle avait été une gracieuse Arlésienne toute en "velours et dentelles", et comme la "Mireille" de Mistral, c'était une "magnanarelle". Sa vie s'écoulait au rythme de celle des vers à soie.

Et puis, un jour, l'amour et mon grand-père la conduisirent en Ardèche. Elle devint "bobineuse" dans la fabrique où mon grand-père était contremaître. Elle rapporta de là-bas le goût de nourritures nouvelles, et, dès lors, maria allègrement le beurre et la crème à l'ail et l'huile d'olive. De l'Arlésienne d'autrefois, elle ne garda que la "Jeannette", *cette croix* d'or passée dans un ruban de velours noir qu'elle portait le dimanche pour aller à la messe... de huit heures, s'il vous plaît, celle de onze heures étant, paraît-il, celles des paresseux !!

Nous arrivions, à moitié endormis, mais sans rechigner car ce petit bout de femme était inflexible... Heureux si nous pouvions échapper aux Vêpres.

La récompense, c'était le dîner (on dîne à midi, et on soupe le soir chez nous).

Grand-mère nous régalaît de plats simples et savoureux, tirés du jardin et du poulailler.

Les jours de fêtes, elle se surpassait !

Tenez, je me souviens d'un certain plat de veau aux olives que nous mangions pour la "Vogue". Je ne résiste pas au plaisir de vous en donner la recette. Il y a bien longtemps que ma "mémé" est partie. Sûrement, là-haut, la connaissant comme je la connaissais, elle doit faire la "cuisine des Anges" et c'est à son souvenir que je dédie cette recette :

VEAU "AGLAE"

(C'est le prénom joliment suranné
de ma grand-mère)

—

Pour quatre personnes :

1 kilo de veau assez maigre,
2 gousses d'ail, un bouquet de persil,
1 verre de vin blanc sec,
3 à 4 cuil. de farine,
1/2 boîte de tomates pelées ou 1 livre
de tomates fraîches pelées et coupées
en dés,
250 grs de champignons de Paris ou mieux
50 grs de cèpes secs préalablement trem-
pés à l'eau tiède,
125 grs de crème fraîche épaisse,
une trentaine d'olives noires et vertes
avec noyaux,
Thym, laurier, sel et poivre,
1 brin de marjolaine (facultatif).

Faire revenir le veau dans un mélange huile et beurre. Lorsqu'il est doré y ajouter ail et persil hachés fin.

Saupoudrez de farine, faire prendre couleur. Ajouter ensuite le vin blanc et l'eau des champignons. Délayez pour éviter les grumeaux et ajouter les tomates réduites en purée. Bien remuer ! Saler,

poivrer. Ajouter le bouquet garni et un morceau de sucre.

Laisser cuire environ 1/2 heure.

Ajouter les champignons. Remettre sur feu doux. Au bout de 25 à 30 mn, piquer la viande pour apprécier le degré de cuisson.

Ajouter alors les olives. Laisser cuire encore 10 mn. A la fin, 5 mn avant de servir, liez avec la crème fraîche.

Pour les jours de gala, ma grand-mère faisait cuire une pâte à vol au vent chez le boulanger qu'elle garnissait avec ce veau aux olives. Elle ajoutait alors quelques quenelles de veau.

Ayant fait goûter cette recette aux collaborateurs de mon époux, je peux vous assurer que nous ne risquez rien.

Alors, bon appétit et peut-être à bientôt.

Jacqueline SANCHEZ,

* * * * *

LE PATE AUX POMMES DE TERRE

(Recette creusoise communiquée par Madame Nicole LAMOUREUX)

Vous faites une pâte Brisée (ou vous l'achetez toute prête). Il en faudra deux car il faut recouvrir le pâté à la fin de la préparation.

Etaler la moitié de la pâte dans le moule. La recouvrir de rondelles minces de pommes de terre, de l'oignon finement haché et de persil suivant votre goût et parsemer de chair à saucisse et de crème fraîche. Recouvrir avec l'autre moitié de la pâte. Prenez soin de bien raccorder les deux parties de pâte tout autour du pâté. Thermostat 160 à 170° pendant une heure. C'est une recette tout à fait conseillée pour vos pique-niques ou pour emporter avec une bonne salade verte.

BON APPETIT !

Lettre de l'Association LO RAJOL de Brissac à la Rédaction du Publiairé

Cher Monsieur,

Nous vous communiquons les grandes lignes du 9ème Festival occitan de Brissac.

9ème Festival Occitan :

L'Association Lo Rajol organise du 3 au 10 août son 9ème Festival Occitan à Brissac, village de l'Hérault au pied des Cévennes, à 40 km au Nord de Montpellier.

. Chants de tradition avec Rosina de Peyre, Journée Cathare (conférence-dialogue, exposition du peintre Severac), 2 pleines journées avec des écrivains : Adrienne Durant-Tullou, Emmanuel Maffre-Bauge, Causeries, repas convivial ; Fêtes champêtres (produits du terroir, artisanat d'art, livres régionaux, etc..) ; Cabaret Oc.

. Les Rencontres de Brissac sur l'audio-visuel occitan : 7/8/9 août avec le concours de FR3 Toulouse et Marseille. Films long-métrage, plus de 50 vidéo-magazines Oc, etc...

Table-ronde et débat public sur la Création audiovisuelle et la Culture régionale.

Pour tous renseignements, spectacles, locations, hébergement :

Lo Rajol, 2 la Côte, 34190 BRISSAC
Tél. 67.73.75.78.

Nous souhaitons que vous puissiez passer l'information dans les colonnes de votre publication.

Vous remerciant de votre coopération, nous vous prions de croire, Cher Monsieur, en nos meilleurs sentiments.

Marie-Claire LIEGEARD,

Présidente Lo Rajol,

DES VIEUX ET DES JEUNES

Bien des lecteurs du numéro d'Avril 91 du Publiairé ont été choqués par le relevé de l'Etat Civil du 1er trimestre 91 : 2 mariages, 1 naissance... mais 15 décès. Bien sûr, c'était exceptionnel, mais quand même... ce n'était que l'accent un peu forcé d'une tendance générale : la population de St-Bauzille "vieillit" : les jeunes s'en vont dès qu'ils sont en âge de travailler car il n'y a pas beaucoup de travail sur place. Restent les retraités. Ceux-ci se fixent à St-Bauzille jusqu'au bout de leur vie, et chaque fois qu'un petit papier encadré de noir nous avertit que l'un d'eux nous quitte, c'est un peu de St-Bauzille qui disparaît. Chacun de ces départs est une déchirure pour ceux qui restent. Quand un couple est ainsi frappé, c'est une terrible épreuve pour le conjoint survivant. C'est en pensant à tous les veufs et veuves de St-Bauzille que j'ai lu ce petit texte de Charles Péguy. Un homme l'avait préparé pour sa femme "en cas de malheur". Et quand le malheur est arrivé, voici ce que sa femme a lu :

*"La mort n'est rien ; je suis simplement passé dans la pièce à côté.
Je suis moi. Tu es toi.
Ce que nous étions l'un pour l'autre,
nous le sommes toujours.
Donne-moi le nom que tu m'as toujours donné.
Parle-moi comme tu l'as toujours fait.
N'emploie pas un ton différent.*

*Ne prends pas un air solennel ou triste.
Continue à rire de ce qui nous faisait
rire ensemble.
Prie. Souris. Pense à moi. Prie pour moi.
Que mon nom soit prononcé à la maison
comme il l'a toujours été ; sans emphase
d'aucune sorte et sans trace d'ombre.
La vie signifie ce qu'elle a toujours signifié.
Elle reste ce qu'elle a toujours été. Le
fil n'est pas coupé.
Pourquoi serais-je hors de ta pensée,
simplement parce que je suis hors de
ta vue ?
Je t'attends. Je ne suis pas loin.
Juste de l'autre côté du chemin.
Tu vois, tout est bien".*

Mais la vie continue pour les autres. Pour les jeunes en particulier. Les "petits", plein de vie, remuants, infatigables, ils sont le St-Bauzille d'après-demain. Les "jeunes", avides d'expériences, déroutants, qui sont le St-Bauzille de demain, juste après aujourd'hui. Ils sont parfois provocants et naïfs à la fois, audacieux et timides, bruyants et silencieux et, du point de vue de leurs aînés, presque toujours à contre-temps.

Entre les "vieux" et les "jeunes", ça grince parfois. Et pourtant... les "vieux" ne sont que d'anciens jeunes qui ne pensent à leur jeunesse qu'avec regrets, et les "jeunes" ne sont-ils pas de futurs "vieux", même s'ils n'y pensent pas encore, et c'est normal !

Georges Brassens, lui, l'avait remarqué, ainsi que nous l'a rappelé Patrick DOL, lors de notre dernière réunion, en fredonnant les vers suivants :

*"Quand ils sont tout neufs
Qu'ils sortent de l'oeuf
Du cocon
Tous les jeunes blancs-becs
Prennent les vieux mecs
Pour des cons.
Quand ils sont devenus
Des têtes chenuës
Des grisons
Tous les vieux fourneaux
Prennent les jeunots
Pour des cons!"*

(Georges Brassens,

*"Le temps ne fait rien à l'affaire"
- 1957 -)*

Alors, puisque les uns et les autres, à des époques différentes, dans un contexte différent, nous avons des parcours à faire qui se ressemblent, ne serait-il pas plus raisonnable de cesser de jouer les vieux rouspéteurs ou les jeunes prétentieux ? Nous sommes le passé des uns, l'avenir des autres. Et, ensemble, nous formons une grande famille où chaque génération a besoin de la précédente et de la suivante, pour donner un sens à sa vie finissante, ou prendre un meilleur départ avec l'acquis des anciens.

Jean SUZANNE,

PERMANENCE MEDICALE

**3ème trimestre 1991
Dimanche et Jours Fériés**

Dim. 07 JUILLET	DR MORAGUES 67 81 31 34 PH BRUN 67 73 70 05
Dim. 14 JUILLET	DR LAPORTE 67 73 85 52 PH SCHOENIG 67 81 35 60
Dim. 21 JUILLET	DR TEHIO 67 73 81 32 PH BOURREL 67 73 84 12
Dim. 28 JUILLET	DR DUPONT 67 73 87 95 PH BANIOL 67 73 80 20
Dim. 04 AOUT	DR LAPORTE 67 73 85 52 PH BOURREL 67 73 84 12
Dim. 11 AOUT	DR LAVESQUE 67 73 66 73 PH BRUN 67 73 70 05
Jeudi 15 AOUT	DR LAVESQUE 67 73 66 73 PH BRUN 67 73 70 05
Dim. 18 AOUT	DR MONEY 67 81 32 84 PH SCHOENIG 67 81 35 60
Dim. 25 AOUT	DR MORAGUES 67 81 31 34 PH PEQUIGNOT 67 73 84 15
Dim. 01 SEPTEMBRE	DR SEGALA 67 73 91 83 PH BANIOL 67 73 80 20
Dim. 08 SEPTEMBRE	DR TEHIO 67 73 81 32 PH PEQUIGNOT 67 73 84 15
Dim. 15 SEPTEMBRE	DR LAPORTE 67 73 85 52 PH SCHOENIG 67 81 35 60
Dim. 22 SEPTEMBRE	DR LAVESQUE 67 73 66 73 PH BRUN 67 73 70 05
Dim. 29 SEPTEMBRE	DR DUPONT 67 73 87 95 PH BANIOL 67 73 80 20

Le médecin de garde le dimanche assure le service du Samedi 12 h au Lundi 9 h.

La semaine qui suit, il assure les urgences de nuits en cas d'absence du médecin traitant.

La pharmacie de garde le dimanche assure le service du Samedi 19 h au Lundi 9 h.

ETAT CIVIL

DECES -

RICARD Georges Joseph,
Veuf de CABANE Adrienne, décédé
le 15.03.91.

RICHARD Césarine,
Epouse ROUVIERE Louis, décédée
le 15.03.91.

DECOCK Maria,
Veuve WATTENS Charles, décédée
le 17.03.91.

PARIS Pierre,
Epoux de TESTA Marie, décédé le
10.04.91.

ISSERT Emile,
Epoux BONNET Jeanine, décédé le
26.05.91.

DANTIL Augustine Marie,
Veuve de PIGNOL Joseph, décédée
le 04.06.91.

DOUCOT Henri,
Epoux de MILLEPIEDS Raymonde,
décédé le 09.06.91.

MARIAGES -

ALLEGRE Fabrice et FERNANDEZ Marie-
José, le 02.03.91.

MARTIAL Christian et RABESIHANAKA
Lala, le 01.06.91.

NAISSANCES -

BERTRAND Damien, le 25.03.91.

TEISSIER Laurent, le 07.05.91.

BRESSON Mikaël, le 17.05.91.

BRESSON Cédric, le 17.05.91.

UN NOM DE BAPTEME POUR
LE PLAN D'EAU

La quête continue.

Une autre suggestion nous est parvenue :
au lieu de "plan d'eau", on pourrait dire
"miroir". Cela pourrait donner :

"Le miroir des Demoiselles"

ou

"Le miroir des fées"

ou

"Le miroir des Vigès"

ou

"Le miroir du Thaurac"...

ou

" Le miroir de Montplaisir"...

D'autres propositions ?

HISTOIRES DROLES

- Allô, l'aéroport ? S'il vous plaît, combien de temps met le Concorde pour aller de Paris à New-York ?

- Une petite seconde, répond une voix charmante.

- Merci beaucoup ! dit le monsieur en raccrochant.

Un aide-comptable demande audience à son patron.

- Voilà, dit-il, cette démarche ne vient pas de moi. C'est ma femme qui a exigé que je vous demande une augmentation...

- Très bien, répond le patron. Je vais demander à la mienne si on peut vous l'accorder.

Erratum :

Dans la liste des Associations de St-Bauzille de Putois, nous avons omis de citer :

Les Lutins Cévenols

et

La Lyre St-Bauzilloise

Nous demandons aux adhérents de ces deux Associations de bien vouloir nous pardonner cet oubli.

Théâtre à St BAUZILLE

14 Juillet J.F. HOMO " les CEVENNES de STEVENSON - théâtre à travers les rues du village.

24 Juillet théâtre salle polyvalente (pièce non définie)

13 Août dans le parc du château Balade de Nuit par le théâtre "la Comédie d'Amélie"

24 Août dans le parc du château "LE PROPHETE"

